

Etudier la traduction et l'interprétation à l'Université de Genève



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

BIENVENUE À LA FACULTÉ DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

La Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) est, dans son champ d'activités, l'un des plus anciens centres de formation et de recherche du monde. Fondée en 1941 sous le nom d'École d'interprètes de Genève (EIG), elle est devenue l'École de traduction et d'interprétation (ETI) en 1972, avec l'introduction d'un cycle d'études en traduction, puis la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) en 2011. Forte de son expertise (la FTI est détentrice de deux labels d'excellence européens, EMT pour la traduction et EMCI pour l'interprétation de conférence) et bénéficiant d'une situation privilégiée à Genève (la FTI entretient des liens étroits avec l'ONU et de nombreuses organisations nationales et internationales), elle constitue un centre de compétences mondialement reconnu. Elle compte une centaine d'enseignants et de chercheurs et bénéficie d'un environnement à la pointe de la technologie dans le domaine du traitement informatique multilingue. La bibliothèque de la FTI est l'une des mieux équipées et des plus spécialisées d'Europe. La FTI propose un parcours complet: baccalauréat universitaire en communication multilingue, maîtrise universitaire en traduction, maîtrise universitaire en interprétation de conférence, doctorat. La nature généraliste du baccalauréat universitaire en communication multilingue permet également d'envisager d'autres maîtrises, à Genève ou ailleurs. Les langues pratiquées sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, l'italien et le russe.

Trois bonnes raisons d'étudier la traduction et l'interprétation à l'UNIGE

- Une excellence mondialement reconnue dans les domaines de la **traduction**, de l'**interprétation de conférence**, des **nouvelles technologies pour la traduction** et de la **communication multilingue**
- Une bibliothèque qui compte parmi les mieux équipées et les **plus spécialisées d'Europe**
- Un environnement unique, dû à la présence à Genève de **nombreuses organisations internationales**

SCHÉMA DES ÉTUDES4

FORMATION DE BASE

Baccalauréat universitaire en communication multilingue	6
Maîtrise universitaire en traduction	7
Maîtrise universitaire en interprétation de conférence	10

FORMATION APPROFONDIE

Certificat	11
Maîtrise d'études avancées et doctorat	12

INFORMATIONS PRATIQUES

Mobilité	14
Bibliothèque	15
Association d'étudiants	15
Débouchés	16
Adresses	18

FORMATION DE BASE

BACHELOR
Baccalauréat universitaire
6 semestres
180 crédits ECTS¹

Baccalauréat universitaire en communication multilingue²
(page 6)

MASTERS
Maîtrises universitaires
3-4 semestres
90-120 crédits ECTS¹

Maîtrise universitaire en traduction²
120 crédits
(page 7)

Maîtrise universitaire en interprétation de conférence²
90 crédits
(page 10)

FORMATION APPROFONDIE

CERTIFICATS
1 à 2 semestres
30 crédits ECTS¹

Certificat complémentaire en traduction
(2 semestres)

Certificat complémentaire en interprétation de conférence
(1 semestre)

MAS
Maîtrise d'études avancées pour formateur d'interprètes de conférence
2 semestres
60 crédits ECTS¹

DOCTORAT
• Mention traductologie
• Mention traitement informatique multilingue
• Mention interprétation de conférence
• Mention gestion de la communication multilingue
6 à 10 semestres

1 Crédits ECTS (système européen de transfert et d'accumulation des crédits). Une année équivaut à 60 crédits ECTS. Les crédits mesurent tout travail fourni par l'étudiant (présence en cours magistraux, exercices, séminaires, travaux pratiques, recherches bibliographiques, travaux personnels, etc), pour satisfaire aux exigences de validation de l'enseignement. 1 crédit correspond à 25-30 heures de travail. Ce système permet la mobilité d'une université à l'autre et la reconnaissance des enseignements et titres.

2 Les candidats doivent préalablement avoir réussi l'examen d'admission prévu par le règlement de la Faculté.



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE EN COMMUNICATION MULTILINGUE

LE BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE EN COMMUNICATION MULTILINGUE a pour objectif de préparer aux études de traduction et d’interprétation ou à d’autres formations supérieures dans le domaine de la communication multilingue. Il permet d’aborder la traduction de textes de types et de domaines variés et de se familiariser à l’utilisation d’outils informatiques adaptés à la traduction. Il comprend également des enseignements relatifs à la communication inter-culturelle, à la communication spécialisée et à l’étude des langues. Cette filière permet en outre de développer une excellente capacité d’expression orale et une très bonne aptitude rédactionnelle. Il est demandé aux étudiants d’avoir une combinaison linguistique à trois langues: une langue active, qui correspond à la langue maternelle ou de culture, et deux langues passives.

Plan d’études

Ce cursus se déroule sur 6 semestres, mais ce délai peut être prolongé jusqu’à 8 semestres. La formation se compose de cours obligatoires et de cours optionnels. La filière comporte 4 domaines d’études: la traduction, la communication interculturelle et la communication spécialisée, les langues et les civilisations, l’informatique et les technologies langagières. Les langues d’études (A, B1, B2) sont à choisir parmi les langues dispensées par la Faculté, à savoir l’allemand¹, l’anglais¹, l’arabe², l’espagnol, le français, l’italien ou le russe³. Il est demandé aux étudiants d’avoir un excellent niveau dans les 3 langues choisies, ainsi qu’une bonne connaissance de l’actualité et un bon niveau rédactionnel. L’obtention du diplôme donne droit à 180 crédits.

Langue d’enseignement

Les enseignements se déroulent dans les langues de la combinaison choisie et en français pour les cours communs. En traduction, la langue active (A) est considérée comme la langue d’arrivée et les langues passives (B1 et B2) sont utilisées comme langue de départ.

Conditions d’admission

L’accès à cette formation requiert un examen portant sur les trois langues de la combinaison linguistique choisie.

1 Uniquement en langue passive au niveau du baccalauréat universitaire
2 Uniquement en langue active
3 Uniquement en langue passive

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN TRADUCTION

Plan d’études

Ce cursus se déroule sur 4 semestres, mais ce délai peut être prolongé jusqu’à 6 semestres. Chaque candidat doit choisir une combinaison linguistique de 2 à 3 langues pour les mentions «traductologie» et «technologies de la traduction» et de 2 à 4 langues pour la mention «traduction spécialisée» et «traduction spécialisée - orientation traduction juridique». Parmi ces langues on trouve l’allemand, l’anglais, l’arabe¹, l’espagnol, le français, l’italien ou encore le russe². L’obtention du diplôme donne droit à 120 crédits.

Langue d’enseignement

Les enseignements se déroulent dans les langues de la combinaison choisie et en français pour les cours communs. En traduction, la langue active (A) est considérée comme la langue d’arrivée et les langues passives (B1, B2 ou B3) sont utilisées comme langue de départ.

Conditions d’admission

L’accès à cette formation est ouvert sans examen d’admission aux titulaires du baccalauréat universitaire en communication multilingue décerné par la Faculté, pour autant qu’ils gardent la même combinaison linguistique. Il est également ouvert aux détenteurs d’un titre jugé équivalent, dans la même branche d’études, pour autant qu’ils gardent la même combinaison linguistique. Selon le parcours antérieur, il peut être demandé aux postulants d’effectuer un complément d’études. Les titulaires d’autres grades universitaires doivent au préalable réussir un examen d’admission.

1 Uniquement en langue active
2 Uniquement en langue passive

LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN TRADUCTION

comporte quatre mentions à choix:

- Traduction spécialisée
- Traduction spécialisée - orientation traduction juridique
- Traductologie
- Technologies de la traduction

4 semestres (max. 6 semestres) 120 crédits	Enseignements obligatoires • Mention traduction spécialisée . 75 à 100 crédits • Mention traduction spécialisée - orientation traduction juridique . 75 à 100 crédits • Mention traductologie . 75 à 90 crédits • Mention technologies de la traduction . 75 à 90 crédits
	Options • Mention traduction spécialisée . 0 à 20 crédits • Mention traduction spécialisée - orientation traduction juridique . 0 à 20 crédits • Mention traductologie . 5 à 20 crédits • Mention technologies de la traduction . 5 à 20 crédits
	Tronc commun . 15 à 45 crédits • Traduction argumentée et révision
	Rédaction d’un mémoire . 20 à 25 crédits

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN
TRADUCTION**

Mention traduction spécialisée

La mention «traduction spécialisée» aborde la traduction de textes économiques, juridiques (littéraires et scientifiques/techniques en option). Les domaines de spécialité, notamment droit et économie, y occupent une place très importante. Elle vise un approfondissement de la formation en traduction dans l'optique de la pratique professionnelle. Cet objectif général implique le développement de compétences (textuelles, thématiques, stratégiques, sociolinguistiques et technologiques) nécessaires à la mise en œuvre de stratégies de traduction adéquates à chaque situation de communication, selon les normes de qualité pratiquées dans la profession. Elle forme des traducteurs professionnels capables de traduire dans leur langue maternelle ou de culture des textes généraux et des documents spécialisés. Cette mention conduit à de nombreux débouchés au niveau national et international.

**Mention traduction spécialisée -
orientation traduction juridique**

La mention «traduction spécialisée-orientation traduction juridique» fait appel aux mêmes méthodes que celles de la mention «traduction spécialisée», mais avec un approfondissement spécifique en traduction juridique. Pour obtenir cette mention, accessible aux étudiants ayant une ou deux langues passives, il faut acquérir 60 crédits en traduction juridique et en droit, parmi ceux qui sont offerts dans le cadre de la Maîtrise universitaire en traduction. Les diverses composantes de ces cours permettent d'aborder de façon systématique, dans chaque couple de langues, les problèmes posés par des textes et des contextes de traduction juridique représentatifs de la pratique professionnelle.

Mention traductologie

La mention «traductologie» offre une palette d'enseignements qui couvre les aspects les plus importants de la théorie et de la pratique dans le domaine de la traduction. Les thématiques abordées concernent aussi bien la recherche fondamentale que la recherche appliquée, dans une optique professionnelle et méthodologique. La spécialisation en traductologie permet aux étudiants de maîtriser les principales approches théoriques de la traduction et ainsi de mener une réflexion structurée sur les processus impliqués dans l'acte traductif et sur la réalité empirique des traductions publiées. Cette mention prépare essentiellement aux métiers liés à la recherche scientifique et à l'enseignement universitaire.

Mention technologies de la traduction

La mention «technologies de la traduction» met l'accent sur la terminologie et la traductique qui font maintenant partie intégrante du travail du traducteur et constituent deux composantes clés de la profession. L'informatique y occupe une grande place, tant dans la gestion des données terminologiques que dans le travail de recherche. Elle s'articule autour de quatre grands axes, grâce à une série de cours variés, orientés à la fois vers la pratique professionnelle et la recherche: les outils informatiques pour le traducteur-terminologue, les bases informatiques et linguistiques, les outils d'étude de la traduction et le web multilingue. Cette maîtrise ne forme pas seulement des traducteurs-terminologues, spécialistes dans le domaine des nouvelles technologies de la traduction, mais aussi des professionnels de l'ingénierie linguistique multilingue, ouvrant ainsi la porte aux nouveaux métiers de la traduction.



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE

Plan d'études

Ce cursus se déroule sur 3 semestres, mais ce délai peut être prolongé jusqu'à 5 semestres. Le candidat choisit une combinaison linguistique de 2, 3 ou 4 langues parmi l'allemand, l'arabe, l'espagnol, le français, l'italien, l'anglais, le russe, ou encore la langue des signes française (LSF). La combinaison linguistique comprend une langue maternelle ou de culture, à laquelle s'ajoutent soit une autre langue active, ou deux/trois autres langues, dont l'une peut être active, les autres passives. Le choix de la combinaison dépend du niveau de compétence linguistique (active ou passive) du candidat. L'obtention du diplôme donne droit à 90 crédits.

Langue d'enseignement

Les enseignements se déroulent dans les langues de la combinaison choisie et en français.

Conditions d'admission

L'accès à cette formation est ouvert aux titulaires d'un baccalauréat universitaire en communication multilingue et aux détenteurs d'un titre jugé équivalent. Il requiert la réussite d'un examen d'admission, ainsi qu'un excellent niveau dans les langues de la combinaison choisie. Selon le parcours antérieur, il peut être demandé aux postulants d'effectuer un complément d'études. Le candidat doit également justifier – pour l'une des langues qui figurent dans la combinaison choisie – d'un séjour de 4 mois minimum dans un pays dont c'est la langue officielle.

LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE

a pour objectif de former les futurs interprètes de conférence à l'interprétation simultanée et consécutive. La formation porte aussi sur la procédure parlementaire, la terminologie de conférence, les organisations internationales et la théorie de l'interprétation. La palette des langues offertes permet aux étudiants de choisir des combinaisons pertinentes au regard du monde du travail. La formation est offerte sous forme hybride: cours traditionnels et enseignement à distance sur le portail Internet du Département d'interprétation. L'utilisation des technologies de communication les plus récentes prépare idéalement les futurs interprètes aux exigences actuelles de la profession.

virtualinstitute.eti.unige.ch

3 semestres (max. 5 semestres) 90 crédits	Enseignements thématiques 80 crédits
	• Organisations internationales, procédure parlementaire et terminologie • Lectures en théorie de l'interprétation • Interprétation consécutive générale • Interprétation consécutive • Entraînement supervisé pour l'interprétation consécutive • Interprétation simultanée générale • Interprétation simultanée technique • Interprétation simultanée • Entraînement supervisé pour l'interprétation simultanée
	Rédaction d'un mémoire 10 crédits

CERTIFICAT

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE
EN TRADUCTION

La Faculté de traduction et d'interprétation offre un certificat complémentaire en traduction destiné aux détenteurs d'une maîtrise universitaire en traduction souhaitant ajouter une autre langue passive. Cette formation couvre des champs d'études comme la traduction argumentée, la traduction spécialisée et la traductologie. Ce cursus se déroule sur 2 semestres, mais ce délai peut être prolongé jusqu'à 4 semestres. L'obtention du diplôme donne droit à 30 crédits. Les enseignements se déroulent en français, ainsi que dans la langue de spécialisation choisie par l'étudiant.

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE EN
INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE

Le certificat complémentaire en interprétation de conférence s'adresse aux titulaires d'une maîtrise universitaire en interprétation de conférence souhaitant ajouter une nouvelle langue à leur combinaison linguistique ou transformer une langue passive en langue active. Cette formation porte sur l'interprétation simultanée et consécutive. Ce cursus se déroule sur 1 à 2 semestres. La formation comprend des enseignements obligatoires et à option dispensés sous la forme de cours, de séminaires et de travaux pratiques. L'obtention du diplôme donne droit à 30 crédits. Les enseignements se déroulent dans les langues de la combinaison choisie et en français.

MAÎTRISE D'ÉTUDES AVANCÉES ET DOCTORAT

MAÎTRISE D'ÉTUDES AVANCÉES (MAS)
pour formateur d'interprètes
de conférence

La maîtrise d'études avancées pour formateur d'interprètes de conférences permet d'acquérir des compétences pédagogiques approfondies dans le domaine de la formation des interprètes. Les enseignements proposés ont pour objet de constituer une assise théorique solide du processus de l'interprétation sur laquelle développer la pédagogie. Cette formation de 12 mois est offerte à distance, dans l'environnement virtuel d'apprentissage de le Département d'interprétation, avec une semaine de présence à la FTI.

Plan d'études

Ce cursus, qui est offert tous les 2 ans, se déroule sur 2 semestres, mais ce délai peut être prolongé jusqu'à 4 semestres. Le programme comprend 9 modules d'études thématiques, ainsi qu'un travail de fin d'études. Il s'adresse aux détenteurs d'un diplôme universitaire d'interprète de conférence pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de l'interprétation de conférence. L'obtention du diplôme donne droit à 60 crédits. Le coût de la formation, le programme complet ainsi que le règlement d'études figurent sur le site de le Département d'interprétation, à l'adresse: virtualinstitute.eti.unige.ch/MAS

2 semestres (max. 4 semestres) 60 crédits	Enseignements obligatoires 42 crédits
	Rédaction d'un mémoire 18 crédits

DOCTORAT

La Faculté de traduction et d'interprétation offre également la possibilité d'effectuer un doctorat, avec au choix quatre mentions:

- Traductologie
- Traitement informatique multilingue
- Interprétation de conférence
- Gestion de la communication multilingue

www.unige.ch/fti/enseignements/formations/doctorat.html
<http://virtualinstitute.eti.unige.ch/PhD>



MOBILITÉ

La FTI a signé des accords de coopération et de mobilité avec 70 universités dans plus de 20 pays du monde. Chaque année, une centaine d'étudiants participent aux différents programmes d'échanges en vue de perfectionner leurs compétences linguistiques.

Les étudiants inscrits à la Faculté de traduction et d'interprétation doivent effectuer un séjour obligatoire d'un semestre dans une autre université en Suisse ou à l'étranger au cours de la deuxième année de leur baccalauréat universitaire en communication multilingue. Ils peuvent également partir un second semestre dans le cadre du module libre. Les conditions de départ sont les suivantes:

> Séjour obligatoire d'un semestre pendant le baccalauréat universitaire

Séjour obligatoire d'un semestre dans une université suisse ou étrangère correspondant à l'aire linguistique de la langue B1 ou B2 de l'étudiant dès l'obtention de 60 crédits. Il appartient aux départements de reconnaître et de valider les crédits obtenus durant le séjour de mobilité.

Pour toutes les destinations, l'étudiant est tenu de s'assurer que les examens passés dans l'université d'accueil sont reconnus comme équivalents par la Faculté de traduction et d'interprétation.

Les étudiants doivent également se conformer aux directives de l'université d'accueil concernant l'accessibilité aux différentes facultés et concernant le nombre maximum de crédits pouvant être capitalisés. Les informations et les directives sont disponibles sur les sites Internet des universités. Des conseils peuvent également être obtenus auprès des conseillers aux études et des responsables des langues passives de la FTI.

> Séjour optionnel d'un semestre pendant le baccalauréat et la maîtrise universitaire

Le séjour optionnel dans une autre université dans le cadre du module libre est effectué en principe au semestre d'automne après avoir acquis au moins 60 crédits après les sessions ordinaires d'examens de l'année précédente. Pendant la maîtrise universitaire, l'étudiant peut effectuer un séjour d'un semestre à l'étranger.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de la FTI se situe au 1er étage d'Uni Mail. Elle possède une vaste collection de monographies et de périodiques dans les domaines de la traductologie, de la traduction, de l'interprétation, de la communication, de la linguistique, de la phonologie et de la lexicographie. Ces ouvrages sont disponibles dans les principales langues enseignées à la FTI. Les étudiants de la Faculté ont également accès à un grand choix de dictionnaires unilingues et bilingues et à des bases de données telles que Translation Studies Abstract, Translation Studies Bibliography, MLA, Francis, LexisNexis, etc. La bibliothèque est équipée de cabines d'interprétation informatisées ainsi que de cabines réservées au travail en groupe.

www.unige.ch/biblio/eti

EXEMPLES DE DESTINATIONS

En Suisse: Neuchâtel, Zurich, Lugano

En Europe: Barcelone (Espagne), Bruxelles (Belgique), Berlin (Allemagne), Dublin (Irlande), Kristiansand (Norvège), Londres (Angleterre), Rome (Italie), Paris (France), Poznań (Pologne), Vienne (Autriche)

Dans le monde: Al-Ain (Émirats arabes unis), Toronto (Canada), Istanbul (Turquie), Kent (Etats-Unis), La Rioja (Argentine), Moscou (Russie), Beijing (Chine), Sydney (Australie)

ACCORDS DE COLLABORATION

Voir le site des Relations internationales:
www.unige.ch/international

Et celui de la Faculté de traduction et d'interprétation:
www.unige.ch/fti/enseignements/mobilite-echanges/universites-partenaires.html

ASSOCIATION D'ÉTUDIANTS

L'Association des étudiants en traduction et interprétation (AETI) se consacre à la promotion des échanges interculturels entre les étudiants. Elle regroupe plus de 400 adhérents. L'AETI s'emploie à défendre les intérêts des étudiants en créant un lien entre ces derniers et les instances universitaires.

www.asso-etud.unige.ch/aeti

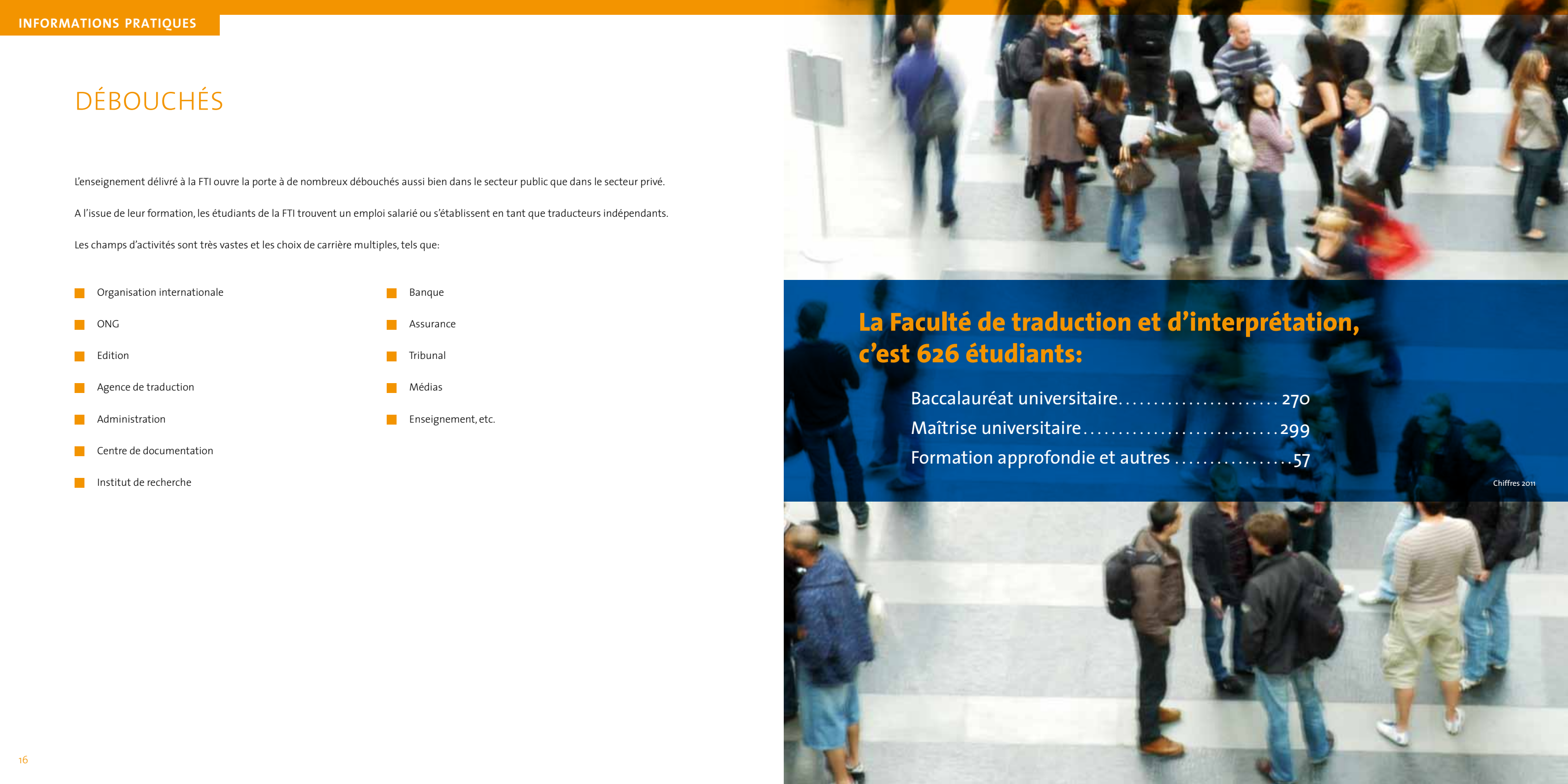
DÉBOUCHÉS

L'enseignement délivré à la FTI ouvre la porte à de nombreux débouchés aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

A l'issue de leur formation, les étudiants de la FTI trouvent un emploi salarié ou s'établissent en tant que traducteurs indépendants.

Les champs d'activités sont très vastes et les choix de carrière multiples, tels que:

- Organisation internationale
- ONG
- Edition
- Agence de traduction
- Administration
- Centre de documentation
- Institut de recherche
- Banque
- Assurance
- Tribunal
- Médias
- Enseignement, etc.



La Faculté de traduction et d'interprétation, c'est 626 étudiants:

Baccalauréat universitaire.....	270
Maîtrise universitaire	299
Formation approfondie et autres	57

Chiffres 2011

ADRESSES

Faculté de traduction et d'interprétation Uni Mail
Bureau 6256
40 bd du Pont-d'Arve
CH-1211 Genève 4

Secrétariat des étudiants Bureau 6256
M^{me} Marie-Laure Cudet
6^e étage
Réception: mardi-vendredi, 10h-12h et 14h-16h
T. +41 (0)22 379 87 08
Fax: +41 (0)22 379 87 16
Marie-Laure.Cudet@unige.ch

Conseillers aux études Admission et étudiants réguliers
en baccalauréat et maîtrises universitaires
M^{me} Doris Schmidt Fourmont
6^e étage
Bureau 6258
T. +41 (0)22 379 87 07
Doris.Schmidt@unige.ch

Etudiants de mobilité (entrants et sortants)
en baccalauréat et maîtrises universitaires
M. Olivier Demissy-Cazeilles
6^e étage
Bureau 6263
T. +41 (0)22 379 95 66
Olivier.Demissy@unige.ch

Site Internet www.unige.ch/fti

IMPRESSUM

Rédaction et édition
Université de Genève

Graphisme
Lucia Monnin, Grégory Rohrer (UNIGE)
Solidaridad Graphisme

Photographies
Jacques Erard, Claudia Kopitz,
Christian Lutz, Carole Parodi

Plan
Office fédéral de topographie, SITG
Etat de Genève

Impression
Atelier d'impression UNIGE

Juin 2012



Juin 2012

Cette brochure existe également pour:

- la Faculté des sciences
- la Faculté de médecine
- la Faculté des lettres
- la Faculté des sciences économiques et sociales
- la Faculté de droit
- la Faculté autonome de théologie protestante
- la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

A commander à futursetudiants@unige.ch ou en ligne: www.unige.ch/futursetudiants

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Espace administratif des étudiants

24 rue Général-Dufour

1211 Genève 4

